

DECHETS ACCEPTES / REFUSES

Les déchets acceptés en déchetteries sont :

- ☑ Végétaux (diamètre inférieur à 10 cm)
- ☑ Le bois
- ☑ Les encombrants ménagers
- ☑ La ferraille
- ☑ Les métaux non ferreux
- ☑ Les déchets inertes
- ☑ Les cartons, cartonnets, briques alimentaires, journaux, magazines, papiers
- ☑ Emballages verre blanc et verre couleur (bouteilles, flacons PVC, PET, PEHD...)
- ☑ Emballages acier-aluminium (canettes, boîtes...)
- ☑ Textiles, vêtements
- ☑ Piles
- ☑ Huiles de vidange
- ☑ Huiles alimentaires
- ☑ Batteries
- ☑ Les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants..) en petite quantité.
- ☑ Les bouchons de liège
- ☑ Les déchets non recyclables (matelas...) en petites quantités
- ☑ Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- ☑ Les radiographies
- ☑ Les lampes et néons
- ☑ Les cartouches d'encre

Les déchets refusés sont :

- ☒ Les ordures ménagères traditionnelles
- ☒ Les pneus
- ☒ Les déchets agricoles tels que produits phytosanitaires et leurs contenants mêmes vides, les ficelles, bâches plastique....
- ☒ Les déchets putrescibles à l'exception des déchets de jardin.
- ☒ Les déchets présentant un risque pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur toxicité, de leur pouvoir radioactif ou de leur caractère explosif.
- ☒ Amiante-ciment
- ☒ Les médicaments